

## Q&A #1 :

Nous avons pris connaissance des termes de référence préparés par l'UNDP et le MARNDR pour la mission d' "Etude d'impact du PPI-3 à Haïti" (RFP/UNDP/HAI/19.03). Nous souhaiterions vous soumettre quelques questions, en préparation de notre offre:

### 1) Cet appel d'offre est-il ouvert à des sociétés établie à l'international?

En effet il est indiqué dans les termes de référence (page 6):

*"Profil du cabinet, composition et qualification de l'équipe: Être des cabinets légaux ou bureaux de consultant légalement constitués en Haïti..."* Inversement, il est indiqué page 8 de l'invitation à soumissionner (RFP), dans la liste des documents légaux à soumettre dans le cadre de la proposition technique (3.3.f): *"...les firmes étrangères doivent soumettre les documents équivalents"* ce qui semble indiquer que des entreprises établies en-dehors d'Haïti peuvent candidater.

**R. Il s'agit d'un processus international ouvert aussi pour des firmes étrangères. Il faut présenter les documents de constitution (ou équivalents) dans votre pays.**

**2) En ce qui concerne l'offre financière, y a-t-il une monnaie imposée?** En page 6 de l'invitation à soumissionner (RFP), la case indiquant la monnaie locale (gourdes) n'est pas cochée, mais en revanche il est fait mention du cas des offres financières soumises en US dollars (et du paiement des sous-traitants locaux en Gourde). **Quelles sont les règles applicables, le consultant est-il libre de faire une offre dans une monnaie internationale telle que l'EURO? Doit-il présenter également le prix converti en monnaie locale et dans ce cas conformément à quel taux? (taux BRH?)**

**R. Les offres de compagnies nationales seront en monnaie local. Vous pouvez présenter votre offre dans une monnaie internationale (Euro par exemple). Le bon de commande et paiements seront dans la monnaie de votre offre.**

**3) Peut-on avoir une idée du budget maximum que ne devra pas excéder le soumissionnaire?**

**R. Le budget est un document interne et reste confidentiel.**

4) La prestation requiert la réalisation d'enquêtes qui serviront notamment à collecter des données quantitatives (et qualitatives) pour mieux apprécier les impacts du projet. En particulier ces enquêtes devront porter sur la population cible du projet PPI-3 et en considérer un échantillon représentatif. Nous avons bien pris note de l'existence d'une ligne de base établie avant le démarrage du projet. **Pourriez-vous nous transmettre les documents disponibles pour nous permettre d'aboutir à une première version de l'échantillonnage utilisable dans notre offre technique et financière. Les documents utiles incluent notamment: les documents projet et documents cadre, la ligne de base, l'évaluation à mi-parcours.**

**R. Les documents seront passés au consultant retenu. A ce stade du processus il n'est pas autorisé de transmettre les documents internes. Par rapport à l'échantillonnage, les consultants doivent envisager d'enquêter 900 ménages dans la zone du projet (Département des Nippes et Région Goavienne) et collecter des informations socio-économiques de la zone d'étude. Les détails sur le découpage géographique sont disponibles sur le site de l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (<http://www.ihsi.ht>).**